

# FONDATION AGIR POUR L'AUDITION

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 10 février 2015

13, rue Moreau

75012 Paris

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

## FONDATION AGIR POUR L'AUDITION

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 10 février 2015

13, rue Moreau  
75012 Paris

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

Au conseil d'administration de la FONDATION AGIR POUR L'AUDITION,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION AGIR POUR L'AUDITION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- le changement de méthode comptable relatif aux incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et 2023-03, décrit dans la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels ;
- le traitement comptable des aides financières accordées, décrit dans la note « Le traitement comptable des contributions accordées par la Fondation pour le financement de projet » de l'annexe des comptes annuels.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 mars 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Estelle EVEN

# Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...	17 479	17 479		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	848 633	848 633		
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	539 244	525 520	13 724	17 713
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	46 404		46 404	46 404
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)</b>	<b>1 451 759</b>	<b>1 391 631</b>	<b>60 128</b>	<b>64 117</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
<b>CRÉANCES</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	3 063		3 063	100
Charges constatées d'avance	9 942 543		9 942 543	11 650 238
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>				
Actions propres				
Autres titres	40 724 551	163 189	40 561 362	3 227 312
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 263 286		2 263 286	2 908 549
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>52 933 443</b>	<b>163 189</b>	<b>52 770 254</b>	<b>17 786 197</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>54 385 202</b>	<b>1 554 820</b>	<b>52 830 381</b>	<b>17 850 314</b>

# Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droits de reprise</b>	2 409 626	2 365 484
Fonds propres statutaires	2 251 238	2 207 096
Fonds propres complémentaires	158 388	158 388
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>RÉSERVES</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves	334 347	557 278
Report à nouveau	7 407	7 407
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	16 297 021	-178 789
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>19 048 401</b>	<b>2 751 379</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	14 606 775	12 441 867
<b>TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)</b>	<b>14 606 775</b>	<b>12 441 867</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS (III)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	804 508	223
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 440	274 782
Dettes fiscales et sociales	340 941	375 546
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 831 315	2 006 517
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>19 175 205</b>	<b>2 657 068</b>
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
<b>TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>52 830 381</b>	<b>17 850 314</b>

# Compte de résultat

Postes	2025	2024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	100 000	130 408
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation	35 097 374	
Ressources liées à la générosité du public	21 243	7 747
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières	11 357 840	12 162 125
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	2 478 719	1 800 043
Autres produits	2 680	1 006
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>49 057 856</b>	<b>14 101 329</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	4 532 148	4 560 186
Aides financières	21 911 810	7 584 813
Impôts, taxes, et versements assimilés	156 119	151 692
Salaires	1 024 478	937 874
Cotisations sociales	439 252	430 326
Dotations aux amortissements et aux provisions	172 287	45 127
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Reports des fonds dédiés	4 643 628	768 073
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	889	359
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>32 880 610</b>	<b>14 478 448</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>16 177 247</b>	<b>-377 119</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	58 372	81 721
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		163
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	61 531	116 515
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>119 903</b>	<b>198 399</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	129	69

Postes	2025	2024
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>129</b>	<b>69</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>119 774</b>	<b>198 330</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>16 297 021</b>	<b>-178 789</b>
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>49 177 760</b>	<b>14 299 728</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>32 880 738</b>	<b>14 478 518</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	9 640	
Bénévolat		
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>9 640</b>	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	9 640	
Personnel bénévole		
<b>TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>9 640</b>	
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>16 297 021</b>	<b>-178 789</b>

# Annexe



# Préambule

## Introduction

### Introduction à l'annexe

Désignation de la fondation : FONDATION POUR L'AUDITION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 52 830 381,32 € euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 16 297 021,36 €euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

# Principes et méthodes comptables

## Règlement comptable

### Mention du règlement comptable

Les comptes annuels de l'exercice sont établis et présentés conformément au règlement de l'Autorité des normes comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, tel que modifié par les règlements ultérieurs, et notamment les règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations complémentaires portant sur le compte de résultat par origine et par destination et le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.

La fondation affecte ses ressources aux différentes missions qu'elle exerce selon les modalités suivantes :

- Les ressources octroyées par la FBS via une convention sur 10 ans.
- Les ressources tirées de la générosité du public et qui sont destinées au financement d'une action particulière sont affectées à ce projet.
- Les ressources tirées de la générosité du public et qui ne sont pas destinées au financement d'une action particulière viennent soutenir l'ensemble des actions réalisées par la Fondation.
- Les autres ressources de la Fondation sont affectées à toutes les autres destinations en ce compris les frais de fonctionnement.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Dotations de la Fondation :

La Fondation a reçu, lors de sa constitution en 2015, une dotation d'un montant de 2 M€.

Cette dotation a été revalorisée ces dernières années, elle s'élève à 2.251.238€ au 31/12/2025. Elle est placée sur un Compte à Terme capital garanti.

## Liste des méthodes

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
<b>Bâtiments, installations et agencements</b>	
Bâtiments commerciaux	7 à 10 ans 3 à 5 ans
Bureaux	
Agencements	
Mobilier	
Travaux	
<b>Matériel et outillage</b>	
Matériel	
Outillage	
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel informatique	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

## Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Le traitement comptable des contributions accordées par la Fondation pour le financement de projets

Depuis le 01/01/2025, la Fondation Agir pour l'Audition a modifié la méthode de comptabilisation de ses engagements financiers (aides financières versées).

Les engagements pluriannuels sont désormais comptabilisés intégralement en charges dès la décision de l'organe compétent, et non plus exercice par exercice selon les échéanciers théoriques.

Ce traitement est conforme aux exigences comptables en vigueur (règlement ANC N°2018-06). En conséquence, les charges 2025 intègrent :

- la totalité des nouveaux engagements pluriannuels décidés en 2025 ;
- ainsi que la part des engagements pluriannuels antérieurs couvrant 2025 et les exercices suivants (engagements approuvés avant 2025).

## Les Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets, qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité durant l'exercice.

Les nouveaux reports de Fonds dédiés 2025 s'élèvent à 4 643 K€ dont 4 452 K€ de fonds dédiés au projet Institut de l'Audition compte tenu de la donation avec charge d'affectation reçue en décembre 2025 de la part de Madame Françoise Bettencourt Meyers. Les libérations de fonds dédiés comptabilisés se montent à 2 479 K€ dont 1 706 K€ liés au fond dédié Avance de loyer – RIVP (cf. Faits essentiels de l'exercice).

## Autres éléments

Au titre de l'exercice 2025, les honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat sont de 15 000€.

## Changements de méthodes

### Changement de réglementation comptable

Les règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 ont été appliqués à compter de l'exercice.

Cette application n'a pas eu d'incidence sur les comptes, l'association ne présentant pas de produits ou charges exceptionnels, à l'exception des comptes 689 et 789 relatifs aux fonds dédiés, non modifiés par le règlement.

Les remboursements d'IJSS ont été comptabilisés en diminution des charges de personnel.

Les comptes 467 et 468, modifiés par rapport à N-1, servent à enregistrer respectivement les divers comptes débiteurs et produits à recevoir et les divers comptes créditeurs et charges à payer.

## Information additionnelles

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le soutien financier historique apporté par la Fondation Bettencourt Schueller (FBS), membre fondateur depuis 2019, a pris fin en décembre 2025. Les versements totaux reçus de la part de la FBS sur l'année 2025 s'élevaient à 11.3M€ avec les deux appels de fonds réalisés (pour un total de 6.1M€) et le solde de la convention (5.1M€). Ce reliquat non employé à date a été affecté au soutien de l'Institut de l'Audition de 2026 à 2031 pour 2.6M€ et pour 2.5M€ aux activités futures de la Fondation Pour l'Audition.

Deux donations reçues de la part de Madame Françoise Bettencourt Meyers, membre fondateur, sont intervenues sur l'année. L'ensemble des donations se montent à 360 000 actions Nestlé valorisées pour un montant total de 30.6 M€ ainsi que 4.5 M€ en numéraire. Ces ressources couvrent les besoins de financement de l'Institut de l'Audition, issus de la nouvelle convention de financement 2025-2028 signée avec l'Institut Pasteur ainsi les besoins futurs de la Fondation pour l'Audition. Une donation a été spécifiquement affectée à l'Institut de l'Audition, un report en fonds dédiés du montant non engagé en comptabilité a été constitué.

Avec l'actualisation du cours de l'action Nestlé au 31 décembre 2025, le portefeuille titres de la Fondation pour l'Audition, valorisé à 30.4 M€ au 31 décembre 2025, a fait l'objet d'une dotation de provision pour moins-values latentes de cession d'un montant de 163 189 €.

Au titre du bail conclu en 2019, la FPA a versé à la RIVP une avance de loyer à hauteur de 20,3 M€, lors de la livraison de l'immeuble qui est intervenue le 3 décembre 2019. Cette avance de loyer constitue une charge répartie sur la durée du nouveau bail et a fait l'objet d'une comptabilisation en charges constatées d'avance au 31 décembre 2019 pour 20,2 M€.

Une reprise partielle des charges constatées d'avance enregistrée au titre de l'exercice 2025 pour 1,7 M€ ramène ainsi ces charges constatées d'avance à 9,92 M€ au 31 décembre 2025.

Le fonds dédié constaté en 2019, ainsi qu'un complément doté au fonds dédié 2021 à concurrence de 204 K€, sur les sommes affectées par les financeurs (Ville de Paris et FBS) à l'IDA s'élève à 9,92 M€ au 31 décembre 2025 et sera repris au fur et à mesure de la constatation de la charge sur l'avance de loyer.

# Postes du bilan et du compte de résultat

## Informations relatives à l'actif

### Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets & licences	17 479			17 479
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	848 633			848 633
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles	534 135	5 109		539 244
Immo. en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	46 404			46 404
<b>TOTAL</b>	<b>1 446 650</b>	<b>5 109</b>		<b>1 451 759</b>

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

## Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement et de R&D		Linéaire	17 479			17 479
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains		Linéaire	848 633			848 633
Constructions						
Installations techniques, matériel et outill...		Linéaire	516 422	9 098		525 520
Autres immobilisations corporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL</b>			<b>1 382 533</b>	<b>9 098</b>		<b>1 391 631</b>

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences	17 479			17 479
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	848 633			848 633
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles	516 422	9 098		525 520
Immo. en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
<b>Créances</b>				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
<b>TOTAL</b>	<b>1 382 533</b>	<b>9 098</b>		<b>1 391 631</b>

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

## État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	46 404			46 404
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
<b>États et autres collectivités publiques</b>				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	3 063	3 063		
Charges constatées d'avance	9 942 543	1 706 415	6 825 660	1 410 468
<b>TOTAL</b>	<b>9 992 010</b>	<b>1 709 478</b>	<b>6 825 660</b>	<b>1 456 872</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 992 010 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme ci-dessus.

## État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
CCA BILTY Europe 11/07/25-11/07/26	61	
CCA ADOBE 09/05/25-09/05/26	627	
CCA ANEOL ABONNEMENT 09/25-09/26	170	
CCA ANEOL ANTIVIRUS 2026	796	
CCA ECEDI 2026 - NDD Hora-app	102	
CCA ECEDI ANNUELLE 2026	1 613	
CCA ECEDI 2026 PROJET	15 600	
CCA ZOOM 16/6/25 - 15/6/26	82	
CCA ETM 20/12/25 - 19/12/26	1 011	
CCA SEM ABONT 25/7/25 - 24/7/26	68	
CCA AXEPTIO 14/09/25-14/09/26	447	
CCA ARO 2026	516	
REP CCA AVANCE S/LOYERS RIVP 20M€ AU 31/12/25	-1 706 415	
CCA AVANCE S/ LOYER RIVP 20M€ AU 31/12/25	11 627 866	
<b>TOTAL</b>	<b>9 942 543</b>	

## Informations relatives au passif

## Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
<b>Situation nette</b>					
Fonds propres sans droit de reprise	2 365 484	44 142			2 409 626
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	557 278	- 222 931			334 347
Report à nouveau	7 407				7 407
Excédent ou déficit de l'exercice	- 178 789	178 789	16 297 021		16 297 021
<b>TOTAL</b>	<b>2 751 379</b>		<b>16 297 021</b>		<b>19 048 401</b>
<b>Autres</b>					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>					
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 751 379</b>		<b>16 297 021</b>		<b>19 048 401</b>

## Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
<b>Subventions d'exploitation</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>							
FD 2019	11 424 250		1 706 415			9 717 834	
FD 2020	8 237		6 328			1 909	
FD 2021	213 706		10 090			203 616	
FD 2022	27 601		27 601				
FD 2023							
FD 2024	768 073		728 285			39 788	
FD 2025		4 643 628				4 643 628	
<b>TOTAL</b>	<b>12 441 867</b>	<b>4 643 628</b>	<b>2 478 719</b>			<b>14 606 775</b>	
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>12 441 867</b>	<b>4 643 628</b>	<b>2 478 719</b>			<b>14 606 775</b>	

Contributions financières d'autres organismes.

## Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	804 508	804 508		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	198 440	198 440		
Personnel et comptes rattachés	55 079	55 079		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	285 862	285 862		
<b>États et autres collectivités publiques</b>				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	17 831 615	17 831 315		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>19 175 504</b>	<b>19 175 204</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...				

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 175 205 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme ci-dessus.

## Fonds dédiés par catégorie de projet

	FD au 31/12/2024	Réalisation 2025	Accroissement FD 2025	FD au 31/12/2025
Projets sociétaux	154 907	134 572	44 793	65 128
Projet CNIS	86 285	86 285		
Projets de communication	6 667	6 667	42 568	42 568
Projets de recherche scientifique	149 156	129 703	93 266	112 718
Projet Höra	76	76		
Financement avance sur loyer de l'IDA	11 627 866	1 706 415		9 921 451
CREAS			10 255	10 255
IDA convention 1 + Avenant	415 000	415 000		
IDA convention Numéro 2			4 452 746	4 452 746
Subvention d'équipement - régularisation	1 910			1 910
<b>TOTAL</b>	<b>12 441 867</b>	<b>2 478 719</b>	<b>4 643 628</b>	<b>14 606 776</b>

## Informations relatives au compte de résultat

## État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Dettes prov. pour congés à payer	88 050	
Dettes Fiscales et sociales	252 893	
Fournisseurs et Facture non parvenue	198 440	
<b>TOTAL</b>	<b>539 383</b>	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
<b>TOTAL</b>		

### Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	15 000	
Afférents aux services autres		
<b>TOTAL</b>	<b>15 000</b>	

### Contributions volontaires en nature

#### Mécénat de compétences

L'association a bénéficié au cours de l'exercice d'une prestation de mécénat de compétences réalisée par le fournisseur CapTalent, correspondant à une mise à disposition de compétences valorisée à 9 740 €.

Cette prestation constitue une contribution volontaire en nature et n'a pas donné lieu à facturation.

## Opérations et engagements hors bilan

### Autres opérations non inscrites au bilan

Nature de l'opération	Montant des risques et avantages attendus de l'opération	Garanties données	Autres informations
-----------------------	--	-------------------	---------------------

Dans le cadre des conventions de financement accordé aux bénéficiaires, la part des financements octroyée sur les exercices à venir a été traitée dans les engagements de l'exercice 2025. Cette application de la comptabilité d'engagements est nouvelle pour la Fondation pour l'Audition. Elle se traduit par un engagement de financement de 15 900 K€ au-delà de l'exercice dont 11 892 K€ au titre de la convention 2025-2028 signée avec l'Institut de l'Audition en 2025.

Ceux-ci sont couverts par les financements reçus de la part de Madame Françoise Bettencourt Meyers au cours de l'année 2025.

### Indemnités de Départ à la Retraite

La fondation a fait évaluer son engagement total au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2025.

Les hypothèses retenues pour l'ensemble du personnel présent sont les suivantes :

- âge de départ : 60-67 ans
- modalité : départ volontaire
- évolution des salaires : 3%
- taux de charges sociales : 45%
- taux actuariel : 3,60%
- table de mortalité TH/TF 00-02

Les engagements de la fondation sont les suivants:

- IFC + CS : 288 397 €
- Valeur actuelle probable : 102 324 €
- Dette actuarielle : 22 998 €

## Informations relatives à l'effectif

### Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	3
Cadres et ingénieurs	6
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>